



Déclaration de politique de l'Échelle de performance CO₂ cfr V4.0 – Échelon 1

Entreprendre de manière responsable fait partie de notre ADN – surtout à une époque où l'action socialement consciente est plus importante que jamais. Chaque jour, nous réalisons les travaux nécessaires pour maintenir notre réseau ferroviaire (train, tram, métro) en pleine forme. Dans le contexte sociétal actuel, nous reconnaissons que nous devons assumer cette responsabilité de manière plus large, dans les limites des possibilités et des contraintes du secteur ferroviaire.



En tant qu'entrepreneur, nous considérons l'Échelle de performance CO₂ comme un instrument de durabilité important pour rendre visibles et réduire nos émissions de CO₂. En 2025, Taveirne a obtenu le certificat CO₂-Conscient de niveau 3 (selon le Manuel 3.1), ce qui a permis de franchir des étapes concrètes dans la poursuite de la réduction de nos émissions. Avec la reprise de Spoorwerken Peeters / Vanormelingen-Stas en 2026, Taveirne étend davantage son expertise et sa force de frappe. Parallèlement, les émissions de CO₂ de ces activités ont également été intégrées dans le périmètre du système de management de l'énergie et du CO₂. De plus, notre ambition a été renforcée par le passage au Manuel 4.0 – Échelon 1.



Notre objectif est avant tout d'entreprendre en ayant conscience du CO₂, en inventoriant et en analysant nos émissions. Sur la base des connaissances acquises, notre objectif d'entreprendre en ayant conscience du CO₂ évolue vers une manière d'entreprendre qui réduit le CO₂. En utilisant l'Échelle de performance CO₂ comme instrument de durabilité, nous voulons souligner notre

caractère avant-gardiste et assumer la responsabilité de réduire notre empreinte écologique au strict minimum.

Pour atteindre nos objectifs, nous mettrons en œuvre un système actif de gestion de l'énergie et du CO₂, intégré à notre système de gestion VCA** et ISO 9001 actuel. Tout en gardant à l'esprit le maintien de la sécurité d'exploitation, nous visons l'amélioration continue de l'efficacité énergétique de nos processus par :

Le suivi, la mesure et la vérification de notre énergie génératrice d'émissions de CO₂.

L'évaluation et l'adaptation des mesures de réduction prévues.

Le respect des exigences légales en matière d'économie d'énergie, d'énergie durable et de réduction du CO₂



La mise à disposition des moyens nécessaires à la réalisation des mesures de réduction prévues

La sensibilisation de nos parties prenantes internes et externes aux enjeux énergétiques.

La participation active à des initiatives visant à réduire les émissions de CO₂ et à promouvoir la durabilité au sein du secteur ferroviaire.

Le reporting et la communication périodiques et transparents, en interne comme en externe, sur nos efforts visant à réduire nos émissions de CO₂.

L'amélioration continue de notre système de management de l'énergie et du CO₂.

Par la présente déclaration de politique, nous, la direction, souscrivons à notre engagement de réduire de manière proactive nos émissions de CO₂ et de contribuer à la durabilité globale de notre environnement.

La Direction,

Administrateur délégué

Steven Becaus

Représentant permanent de Projects in Motion bv

